



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

B.P : 12442 / E-mail : fseg@uam.edu.ne / Fax : (00227) 20733862



APPEL A CANDIDATURE

MASTER 1 EN SCIENCES DE GESTION

Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey porte à la connaissance du public de la *réouverture* du dépôt des dossiers pour les *Master 1 en Sciences de Gestion* au titre de l'année *2025-2026* dans les spécialités suivantes :

- ✓ *Gestion des Ressources Humaines (GRH)* ;
- ✓ *Marketing Digital (MD)*.

Peuvent faire acte de candidature :

- Les étudiants directs titulaires d'une Licence en Gestion d'une Université publique ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- Les professionnels titulaires d'une Licence dans un domaine compatible avec la Gestion ou d'un diplôme jugé équivalent.

Les dossiers de candidature seront réceptionnés au niveau du Service Scolarité de la FSEG sis à la Rive Gauche du **10 au 17 Avril 2026** à 12h et doivent comporter :

- ✓ Une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université Abdou Moumouni ;
- ✓ Une copie légalisée du baccalauréat et du diplôme de licence (ou à défaut l'attestation du diplôme) ;
- ✓ Les copies légalisées des relevés de notes des semestres 1 à 6;
- ✓ Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- ✓ Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- ✓ Un CV et une copie légalisée de l'attestation de travail pour les professionnels ;
- ✓ Une fiche de vœux à retirer auprès de la scolarité de la FSEG dans laquelle le candidat précisera 2 choix de filière par ordre de préférence ;
- ✓ Deux (2) photos d'identité ;
- ✓ 10.000F de frais d'étude du dossier payable au service financier de la FSEG.

La formation de Master 1 en Sciences de Gestion est accessible aux étudiants boursiers, aux non boursiers et aux professionnels. Les frais d'inscription sont fixés à **50 000 FCFA** et les frais de formation sont fixés comme suit :

- les étudiants directs boursiers : frais de formation pris en charge par l'ANAB ;
- les étudiants directs non boursiers nationaux : 500 000 F;
- les professionnels : 500 000 FCFA ;
- les Parrainés / Ressortissants de l'UEMOA : 750 000 FCFA ;
- les Parrainés Hors UEMOA : 1 000 000 FCFA.

Pour tout renseignement complémentaire contactez la FSEG à l'adresse mail fseg@uam.edu.ne.

Niamey, le 10 Avril 2026

Le Doyen de la FSEG


Prof. Boubacar BAIDARI

